

# Une fronde liégeoise au PS wallon

WALLONIE Cinq députés de la fédération liégeoise en marge sur le dossier Nethys

► L'adoption par le parlement de Wallonie du décret sur les gestionnaires de réseau de distribution d'énergie a été marquée par une scission au sein du groupe PS : les élus liégeois ont voté contre le texte alors que les autres députés s'abstenaient.

► Le texte de Jean-Luc Crucke est considéré comme nuisible à Liège et à son économie.

Les socialistes wallons ont donc leurs frondeurs. Jeudi soir, Christie Morreale, Déborah Gérardon, Maurice Mottard, Mauro Lenzini et Alain Onkelinx ont voté contre le décret qui réorganise le secteur des gestionnaires de réseau de distribution. Un texte qui prévoit notamment de sortir le GRD Resa du giron de Nethys, le bras industriel de l'intercommunale Publifin. A Liège, des critiques se sont élevées contre cette réforme. Les cinq députés rebelles sont tous issus de la fédération liégeoise du PS. CQFD.

Le coup de force est spectaculaire, on entretient habituellement un sens aigu de la discipline de groupe chez ces gens-là. Mais il est aussi tout relatif. Les élus provenant des arrondissements de Huy-Waremme et de Verviers, eux aussi concernés par le dossier Publifin-Nethys-Resa, n'ont pas moufté : ils sont restés à l'abri du peloton des socialistes wallons. A l'inverse d'Ecolo, qui a soutenu le décret du gouvernement MR-CDH, le groupe PS s'est abstenu, pas plus, pas moins.

De l'abstention à l'opposition, les attitudes se rejoignent somme toute dans un même refus de soutenir sans réserve la majorité. Un député abstentionniste commente : « Ce décret n'est pas un bon texte, il est émotionnel. Il va trop loin quand il restreint le champ possible de l'action publique. Mais il fallait aussi marquer le coup, notamment sur les questions de gouvernance et de rémunérations. L'abstention permet d'être dans la nuance. C'est un point d'équilibre. »

## L'unanimité qui avait marqué le vote des recommandations de la commission d'enquête a définitivement vécu

Mercredi matin, deux ténors du PS liégeois avaient préfacé à leur manière cette journée décisive. Jean-Claude Marcourt sur la RTBF et Willy Demeyer sur Bel RTL avaient répété à quel point, à leurs yeux, le décret porté par Jean-Luc Crucke (MR), le ministre de l'Énergie, serait nuisible aux intérêts de Nethys et de leur région d'une manière générale. En commission déjà, le PS s'était abstenu sur « un décret trop idéologique ». Mais l'ancien ministre de l'Économie et le bourgmestre de Liège laissaient entendre que les élus de la Cité ardente et de ses environs pourraient aller jusqu'à dire « non » au texte, pour marquer le coup. Leur mot d'ordre a été suivi.

Et les autres Liégeois du parlement ? Dans les rangs de la majorité et face à des

rumeurs indécentes démenties par ailleurs, le CDH a été contraint de justifier l'absence pour raisons de santé de Marie-Dominique Simonet, élue principale. Les regards ont aussi porté vers les bancs MR à la recherche de Christine Defraigne qui avait exprimé des réserves de manière spectaculaire, mais la présidente du Sénat était en mission à l'étranger.

Le ministre a souligné l'étrangeté de la situation de Pierre-Yves Dermagne, chef de groupe PS, et de ses troupes : « Vous êtes dans une position difficile, je le comprends parfaitement. » Même si les responsabilités sont partagées, la couleur prédominante du dossier Publifin reste en effet le rouge : le PS est omniprésent à tous les niveaux de pouvoir dans le bassin liégeois, et des figures marquantes de la saga, comme André Gilles et Stéphane Moreau, étaient des personnalités socialistes de premier plan.

Jean-Luc Crucke a défendu son texte avec ardeur : « Ce décret est totalement conforme aux recommandations de la commission d'enquête. Nous respectons ses conclusions dans les moindres de leurs méandres. Liège n'est pas une citadelle assiégée, mais elle est aveuglée par certains qui parlent de choses qui ne sont pas dans le décret. Rien n'empêchera un pouvoir public d'investir dans le secteur public, mais il ne pourra pas le faire via un GRD, parce que ce n'est pas son rôle. Le décret ne coûtera rien à personne, sauf peut-être à ceux qui ont fauté ! »

« Je ne reprocherai jamais à personne d'aimer et de défendre sa commune, mais nous sommes ici dans des dispositions qui ont une dimension wallonne », a encore asséné le libéral, qui refuse d'être considéré comme le bourreau de Liège.

Reste qu'au sein du groupe PS comme à l'échelle de l'assemblée régionale, l'unanimité qui avait marqué le vote des recommandations de la commission d'enquête a définitivement vécu. Il y a loin de la théorie (les conclusions de la commission) à la pratique (le texte législatif). Le gouvernement MR-CDH a sauvé l'essentiel, mais les questions soulevées par les milieux liégeois ne sont pas éteintes pour autant. Des recours sont annoncés.

Au sein du groupe socialiste, le vote peu banal de ce mercredi ne devrait pas laisser de traces : chacun connaît la dimension très sensible et le caractère exceptionnel du dossier Publifin. Mais au sein du PS, cette résurgence de la guerre des bassins pourrait contribuer à isoler la fédération liégeoise. ■

ERIC DEFFET

## ENTRETIEN

### Dermagne : « Il n'y a pas de traumatisme »

Le Rochefortois Pierre-Yves Dermagne est chef du groupe PS au parlement wallon. Comment avez-vous vécu la situation très particulière chez les socialistes autour du décret de Jean-Luc Crucke ? Cela s'est passé dans le calme, sans tension. Le groupe s'est réuni à midi. Les Liégeois ont expliqué que la veille, leur fédération leur avait donné mandat de s'opposer au décret. Ils s'en sont tenus à cette décision. Ont-ils été victimes de pressions, voire de menaces, en vue des prochaines élections ? On ne peut pas dire cela. Dans le chef de certains Liégeois, j'ai perçu une gêne compréhensible à l'égard d'une situation peu banale, c'est vrai. Je pense que ceux-là auraient pu suivre la majorité du groupe sur la voie de l'abstention. Mais ils ont voulu porter fidèlement jusqu'au bout le mandat de leur fédération. De là à parler de menaces... Vous êtes-vous senti en difficulté dans votre rôle de chef de groupe ? Jamais ! Le débat interne a été serein, cordial, sans éclats de voix. Il n'y a pas de traumatisme entre nous. Le dossier Publifin-Nethys est un cas spécial : la structure est consubstantielle au bassin liégeois. Dans d'autres partis aussi, l'avenir du groupe soulève des questions. Quelle est la signification dès lors de l'abstention PS alors que l'unanimité avait prévalu en commission d'enquête, lors du vote des recommandations ? Nous sommes en faveur des dispositions relatives à la gouvernance du groupe. Mais en matière économique, le décret n'est pas dans la droite ligne de la mise en œuvre des recommandations de la commission. Il est plus politique, plus idéologique. Il intègre des dimensions comprises dans la déclaration de politique régionale du MR et du CDH. Donc, il s'agit d'un mauvais décret...

Sur le fond, nous sommes dubitatifs. Mais nous ne sommes pas les seuls - je pense au Conseil économique et social - à nous interroger sur l'impact réel de décisions qui ne seront pas anodines pour les acteurs d'un secteur aussi complexe que celui de l'énergie.

E.D.